



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal du 02 juin 2022

N° 2021/06-17

**APPROBATION DE LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC
L'ATHLETE DE HAUT NIVEAU AUBIN GAUTIER-PELISSIER FINANCES - BILAN**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE JEUDI DEUX JUIN à DIX-HUIT HEURES TRENTE les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Marion COLIN, Julien MIRO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA, Hugues FERRAND, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Luisa PAPE représentée par Marthe JEREZ

François BROTHIER représenté par Julien MIRO

Catherine ESTOUP représentée par Aude RUMEAU

Clara BIANCO représentée par Marion COLIN

Dominique NURIT représentée par Hugues FERRAND

Carine BARBIER représentée par Richard CORVAISIER

Mathilde BORNE représentée par Frédéric FAIVRE

ABSENT EXCUSE :

Jean Baptiste PRINGUEY

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

Catherine ESTOUP arrive avant le vote de l'affaire N° 2

Carine BARBIER arrive avant le vote de l'affaire N°8

Mathilde BORNE arrive avant le vote de l'affaire N° 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme AZUARA

Délibération du Conseil Municipal du 02 juin 2021**N° 2021/06-17****APPROBATION DE LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC
L'ATHLETE DE HAUT NIVEAU AUBIN GAUTIER-PELISSIER FINANCES - BILAN**

Madame Muriel SARRADIN, Adjointe déléguée aux sports et à l'e-sport expose :

Considérant que les athlètes de haut niveau, de par leurs performances sportives et la valeur d'exemplarité auprès des jeunes, contribuent à véhiculer une image valorisante de la Ville de Castelnau-le-Lez et participent pleinement à son rayonnement, la commune souhaite poursuivre son soutien à un jeune athlète castelnauvien, espoir du biathlon français, Aubin GAUTIER-PELISSIER.

Inscrit sur liste ministérielle des espoirs français dans sa discipline sportive au cours de la saison 2020-2021, Aubin GAUTIER PELISSIER est inscrit sur la liste des collectifs nationaux pour la saison sportives 2021-2022, dispositif valant reconnaissance, par le Directeur Technique National du biathlon, de sportif à fort potentiel.

Le bilan de sa saison sportive 2021-2022 est honorable, vice-champion de France U22 de sprint court d'été, en ski roue, champion de France U22 de sprint, 3^{ème} des championnats de France U22 lors de l'épreuve de poursuite. Enfin, Aubin Gautier Pélissier a honoré sa première sélection en Equipe de France lors de la IBU Cup (circuit B de la coupe du Monde), il a ainsi représenté la France lors des 2 dernières étapes en Suisse et en Italie, se classant dans le top 20 lors du sprint de Lenzerheide.

En contrepartie d'un soutien financier, l'athlète concerné devra s'engager et demeurer sociétaire d'une association sportive, participer aux compétitions individuelles et par équipe avec son club, répondre à minima à deux sollicitations par saison sportive de la commune pour des actions d'intérêt général, ne consommer aucune substance prohibée par la réglementation relative au dopage. Le manquement à l'un de ces engagements entraînerait la résiliation de la convention et obligerait l'athlète concerné à rembourser l'intégralité des sommes perçues.

Il est ainsi proposé d'approuver le montant d'un soutien financier à hauteur de 1 500 € ainsi que les termes de la convention de partenariat entre la commune et l'athlète bénéficiaire de l'aide financière.

Le Conseil Municipal est donc invité à décider de l'attribution d'une aide financière de 1 500 € et l'approbation de la signature d'une convention de partenariat avec l'athlète Aubin GAUTIER-PELISSIER.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 34

Abstention : 0

Contre : 0

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 02 JUIN 2022



LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric Lafforgue', is written over the printed name and extends upwards and to the left.